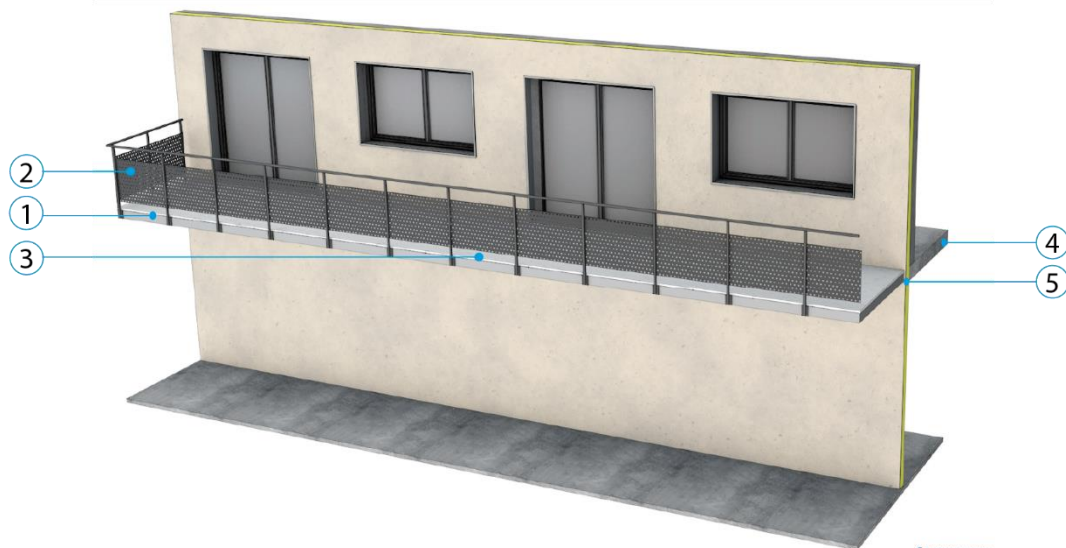


Composition



- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. Ossature métallique : | Portée courante : dépend de la structure porteuse (consoles) |
| 2. Garde-corps : | Conforme à la norme NF P01-012 et vérifié selon NF P01-013 et/ou DTU 39P5 : <ul style="list-style-type: none"> • Montants : Acier revêtu (protection anticorrosion appropriée) • Remplissage : acier et/ou alu et/ou verre (compositions mixtes possibles) • Fixations à la structure : INOX A4 minimum (en fonction de la classe de corrosivité selon l'ISO 9223) |
| 3. Platelage : | Plein conforme sécurité incendie selon matériau (IT 249) : <ul style="list-style-type: none"> • Dimensionnement selon nature du platelage |
| 4. Support : | Plancher béton ou charpente métallique ou bois |
| 5. Fixations : | <ul style="list-style-type: none"> • Pré-scellées (platines de pré-scellement, etc.) • Post-scellées (avec chevilles de fixation) • Platines et chevilles de fixation : selon logiciel de dimensionnement • Si préconisé, système de fixation à rupture thermique |

Une coursive est une galerie de circulation extérieure en façade ou intérieure (couloir). Elle dessert plusieurs logements ou locaux. Les coursives présentent les mêmes caractéristiques que les balcons et peuvent aussi être rapportées. Une coursive est dite rapportée lorsque son ossature ne forme pas un ensemble monolithique en continuité de celle du bâtiment. Les deux ossatures sont juxtaposées et reliées entre elles par des organes de fixation. Les coursives en porte à faux sont directement encastrées à la façade. Ce type de structure est composé d'un cadre métallique porteur et de fixations ponctuelles du cadre par platines métalliques sur le bâtiment support.